

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE**

**DEMANDE DE DÉMOLITION**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une consultation écrite afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-19), sur la demande de démolition de l'immeuble situé au:

**4214 à 4220, avenue des Érables**

La demande d'autorisation concernant le bâtiment situé au 4214 à 4220, avenue des Érables, à Montréal, vise une démolition d'un bâtiment résidentiel de trois étages comportant quatre logements.

**PRENEZ AVIS** qu'en raison de la crise sanitaire du coronavirus, l'arrêté ministériel n° 2020-033 nous autorise à tenir une séance de consultation écrite qui se déroulera du **2 au 16 octobre 2020**.

**PRENEZ AVIS ÉGALEMENT** que toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le 16 octobre 2020 à même le formulaire sur le site de l'arrondissement: <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-doctobre>

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 3E6  
À l'attention de Louise Depelteau

\* Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 16 octobre pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

**PRENEZ ÉGALEMENT AVIS** que cette consultation écrite sera préalable à la séance du comité d'étude des demandes de permis de démolition qui se tiendra à huis clos le 20 octobre 2020, et que la documentation afférente au projet de démolition est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 30 septembre 2020

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx